



ORDRE DES AVOCATS
Barreau de Côte d'Ivoire

INFORMATION

Il est porté à l'attention des candidats retenus pour le test d'entrée au CFPA-CI session 2024 après l'analyse des dossiers de réclamations, que le paiement des frais d'inscription au test se fera du vendredi 14 février 2025 au mardi 18 février 2025 à 18h00.

A titre exceptionnel, les candidats préalablement retenus et qui n'avaient pas pu procéder au paiement desdits frais, sont autorisés à le faire dans le même délai.

**Le Bâtonnier de
l'Ordre des Avocats de Côte d'Ivoire**

**Le Président de la Commission
d'accès au CFPA-CI**